

Personnel de soutien administratif permutant

- 1) Vu que la nature de leur travail a changé et en attendant les résultats de la conversion dans le cadre de la *NGC*, **il conviendrait d'administrer les groupes CR et SCY comme s'ils constituaient une même filière de soutien administratif.**

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous sommes d'accord. À compter de l'automne, les groupes CR et SCY seront administrés comme s'ils constituaient une seule filière de soutien administratif.

- 2) Vu l'expérience et les compétences avérées des membres de ce groupe (comme le démontre le nombre de personnes qui occupent un poste par intérim et qui ont réussi aux concours pour des postes d'autres filières), **ils devraient avoir plus de possibilités d'avancement dans d'autres filières.** L'expérience prouve, qu'effectivement, cela signifie la filière de la gestion et des affaires consulaires, mais rien n'empêche que la filière du service extérieur (FS) et la filière technique (CS) leur soient aussi accessibles.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Compte tenu de l'instauration du nouveau mode de gestion des ressources humaines axé sur les compétences et de la nouvelle pratique transparente d'annoncer tous les postes à combler sur l'Intranet, il faut s'attendre à une mobilité accrue chez le personnel. La Direction générale des Ressources humaines entreprendra des campagnes de recrutement interne pour les groupes permutants (comme il se fait présentement pour le programme de formation des agents FS).

- 3) Le Ministère devrait aussi emboîter le pas aux autres ministères et **élaborer des « programmes de transition » pour préparer les employés de ce groupe à occuper de nouvelles fonctions à forte demande** en réservant un certain nombre de postes (p. ex., dans le groupe CS) et en formant des employés compétents qui font partie du personnel de soutien administratif permutant pour leur permettre d'effectuer ce travail.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : C'est une bonne recommandation, qui mérite qu'on l'étudie davantage.

- 4) À la suite des compressions d'effectifs, en particulier à l'étranger, les gestionnaires exigent de plus en plus un personnel bilingue. Il faut prendre des mesures pour que **les membres des deux groupes linguistiques officiels aient des possibilités d'avancement et d'affectation.** Cela signifie qu'il faut **créer des postes pour l'enseignement d'une langue seconde.**